

## ASSEMBLEE DE QUARTIER MAUREPAS-BELLANGERAIS

### *Compte-rendu*

*30 Novembre 2016 - 18h30 - Pôle Associatif Marboudais*

1

#### **Présents :**

Emmanuelle ROUSSET, Élu(e) du quartier

Co présidente / Laurence DUAULT

Direction de Quartiers Nord-Est : Bertrand Gaudin ; Véronique Dumont ; Laetitia Le Gouic ;  
Emilie Houzé ; Chantal Parent

***Nombre total de participants : 120 personnes environ***

#### **Déroulement de la soirée :**

1. **Accueil / Émargement / remise des documents**
2. **Rappel sur le rôle et le fonctionnement du Conseil de quartier, présentation de la soirée**

#### *Qu'est-ce que le Conseil de quartier ?*

La ville de Rennes a procédé à un découpage administratif de son territoire en 12 quartiers. Pour chacun d'entre eux, un conseil de quartier est mis en place depuis 2003 (dispositif obligatoire pour toute ville de plus de 80.000 habitants). C'est un lieu où les habitants peuvent participer à la vie du quartier.

Chaque conseil de quartier se compose de 41 membres maximum : l'élu(e) de quartier, 20 habitants et 20 représentants des acteurs du quartier (associations, commerçants...). La présidence du conseil de quartier est partagée entre l'élu(e) de quartier et un représentant des habitants.

#### *Quelles sont ses missions ?*

- Être à l'écoute des besoins et des problèmes des habitants et acteurs du quartier
- Proposer des projets ou actions qui répondent à ces préoccupations
- Organiser des temps d'information et de débats dans le quartier
- Préparer l'Assemblée de Quartier et organiser le fonctionnement des groupes de travail ou commissions thématiques (commission Tranquillité, commission Vivre ensemble, commission Mobilité-transports)
- Gérer le budget de fonctionnement du conseil de quartier : chaque année le Conseil de Quartier "Maurepas - Bellangerais" dispose d'une enveloppe de 10.400 €, destinée au soutien d'initiatives portées par des associations, des commerçants, etc. Chaque demandeur prend contact avec la direction de quartier pour un accompagnement administratif de la demande, c'est ensuite le conseil de quartier qui répond au demandeur

### Qu'est-ce que l'Assemblée de quartier qui nous réunit ce soir ?

L'assemblée de quartier est ouverte à tous et se réunit au moins deux fois par an. Elle est co-présidée par l'élue (Emmanuelle Rousset) et une habitante (Laurence Duault).

Ses missions :

- Assurer la mise en place initiale et le renouvellement du conseil de quartier
- Être un lieu d'information sur les projets qui concernent le quartier et la ville
- Permettre le débat en invitant le plus grand nombre à échanger sur des projets du quartier et les politiques publiques
- Prendre connaissance des propositions du conseil de quartier
- Prendre connaissance et discuter du bilan annuel du conseil de quartier et définir ses projets pour l'année suivante

Source : *charte rennaise de la démocratie locale* disponible en ligne [http://metropole.rennes.fr/fileadmin/rrm/documents/Actualites/Citoyennete/docs/La\\_Charte\\_rennaise\\_de\\_la\\_democratie\\_locale.pdf](http://metropole.rennes.fr/fileadmin/rrm/documents/Actualites/Citoyennete/docs/La_Charte_rennaise_de_la_democratie_locale.pdf)

### 3. Échanges en ateliers pour s'informer, questionner ...

Plusieurs ateliers étaient proposés aux personnes présentes / 15 minutes par atelier X 5 rotations :

"Le budget participatif" (le dispositif, les projets 2016 et 2017)

"Éclairage public - extinction au cœur de la nuit" (présentation du plan d'extinction d'éclairage public pour le quartier)

"Le conseil citoyen" (présentation du dispositif et ses actions)

"C'est quoi mon quartier"? (présentation des réflexions du groupe d'habitants accompagné par l'APRAS)

"Aménagements du quartier" (descriptif de plusieurs temps de travail avec les habitants et commission "transports-mobilité")

"Les grands projets urbains pour le quartier" (Métro, ZAC Armorique, Patton, Gayeulles et Gros Chêne)

"Commission Tranquillité-Sécurité" (retour sur les acteurs à mobiliser en fonction du type de problème rencontré)

"Commission Vivre ensemble" (les lieux de rencontres et les animations proposées pour et avec les habitants)

"Le Conseil de quartier" (son organisation, son fonctionnement, ses objets de travail)

La Web TV "Maurepas TV" était présente tout au long de la soirée et a pu faire des prises de vue ainsi que des interviews.

Un mur d'expression permettait à chacun de questionner le conseil de quartier, de faire des propositions pour des prochains thèmes de travail.

La nouvelle salle de spectacle Guy Ropartz a aussi fait l'objet d'un temps de présentation, avec une invitation à l'inauguration le 17 décembre prochain.

<http://metropole.rennes.fr/actualites/culture-sport-loisirs/culture/salle-de-spectacle-une-nouvelle-ere-pour-guy-ropartz/>

La nouvelle lettre d'information de la ville de Rennes est présentée : elle fait état des démarches participatives. Les participants ayant laissé leur adresse mail la recevront automatiquement (avec possibilité de se désabonner en un clic). Toute personne désirant la recevoir pourra se manifester auprès de la direction de quartier.

Ce que l'on peut retenir de cette formule d'assemblée de quartier en ateliers :

- Une formule vivante qui tranche avec le format de réunion classique
- Chacun a pu choisir les ateliers en fonction de ses centres d'intérêts
- Chacun a pu s'exprimer au cours des échanges dans les ateliers, de manière simple et avec une parole libérée, ce que ne permet pas le format réunion
- De nombreux échanges informels se sont déroulés tout au long de la soirée, y compris avec l'élue de quartier
- Les retours des animateurs de ces ateliers sont également très positifs (le conseil citoyen a pu mobiliser des habitants, le groupe qui a travaillé avec l'APRAS a pu valoriser son investissement,...)
- Peut-être trop de stands cependant, des habitants ont exprimé une frustration
- En définitif, il s'agit d'une forme adaptée qui complète un format en réunion plus enclin à de l'information descendante

#### 4. Pot de clôture / rangement

Fin du Conseil de Quartier : 20 h 40